



Bulletin d'information sur les pesticides

N°6 – Décembre 2021

Actualités juridictionnelles



États-Unis : L'EPA poursuivie pour avoir autorisé le paraquat

Des associations de travailleurs agricoles et d'écologistes ont [attaqué en justice](#) l'Agence de protection de l'environnement (EPA) pour avoir [réautorisé](#) l'herbicide paraquat le 13 juillet 2021, ce qui expose les travailleurs agricoles à un risque accru de développer la maladie de Parkinson. Cette action en justice s'inscrit dans un contexte marqué par le [nombre croissant de poursuites](#) en responsabilité du fait des produits, se concentrant sur le lien entre le paraquat et la maladie de Parkinson. En juin, le groupe judiciaire sur les litiges multi districts a regroupé les litiges en responsabilité civile de masse contre les fabricants de paraquat dans le district sud de l'Illinois.

La *Farmworker Association of Florida* et d'autres organisations¹ ont demandé à la cour d'appel du 9e circuit des États-Unis de réexaminer la décision d'homologation provisoire prise par l'EPA le 13 juillet, qui approuve la poursuite de l'utilisation de cet herbicide et qui, selon elles, viole la loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides (FIFRA). Les plaignants sont représentés par Earthjustice.

En donnant son feu vert, l'EPA avait déclaré que les preuves étaient insuffisantes pour établir un lien clair entre l'exposition aux herbicides à base de paraquat et la maladie de Parkinson. Pour Syngenta, qui commercialise le paraquat sous le nom de marque Gramoxone et est l'un des principaux vendeurs de cet herbicide, il n'y a [aucune preuve crédible](#) que le paraquat provoque la maladie de Parkinson.

La *Farmworker Association of Florida* et les autres plaignants, dont la *Michael J. Fox Foundation for Parkinson's Research*, ont déclaré dans un communiqué que les études scientifiques montrent clairement que le paraquat pouvait augmenter le risque de maladie de Parkinson, ce qui implique que l'EPA valide l'exposition des travailleurs agricoles à des « risques déraisonnables ». Ce produit a été totalement interdit dans une grande partie du monde, notamment par l'Union européenne, la Chine et le Brésil, en raison de sa toxicité.

L'EPA met en avant le fait que la réautorisation provisoire comprend de nouvelles mesures visant à protéger les personnes contre une exposition nocive au produit chimique, comme la limitation de la superficie sur laquelle le produit peut être pulvérisé depuis des avions sur une période de 24 heures. Elle a également précisé qu'elle devait encore terminer son évaluation de l'impact du paraquat sur les espèces menacées et en voie de disparition et examiner ses effets potentiels sur le système endocrinien avant de rendre une décision d'enregistrement définitive.

[Retour au site de Justice Pesticides](#)

¹ *California rural legal assistance Foundation, The Michael J. Fox Foundation for Parkinson's research, Farmworker Justice, Alianza Nacional de Campesinas, Pesticide action Network North America (PANNA), Center for Biological Diversity (CBD), Toxic Free North Carolina.*